

Choix cornéliens sortis du chapeau !!!

Sur les 181 inscrits pour 297 ayant vocation, 17 agents ont été classés par la Direction Locale en fonction des critères suivants :

- ❖ partie de la notation réservée à l'avancement au corps supérieur (sur plusieurs exercices pour certains dossiers).
- ❖ l'âge pour les 4 premiers de la liste.
- ❖ le grade.

Rappel des critères de base :

❖ avoir + de 40 ans avec 15 ans de service effectif en C titulaire au 31 décembre 2007.

❖ Note : au moins 19 en 2004 et au moins la note de référence en 2005 et 2006.

Sont exclus les agents qui ne pourraient dérouler une carrière en B, les agents notés moins de 19

en 2004, les candidats déclarant ne pas se mettre à la disposition de l'administration, les candidats justifiant de moins de 10 ans depuis leur nomination en C par liste d'aptitude.

La réforme de la notation vient encore, avec ses bribes de rapport et en fonction de l'ampleur de la verve du notateur de 1^{er} degré, renforcer le côté injuste et subjectif de cet exercice de classement d'un nombre important d'agents, surtout quand on le rapproche du nombre de places offertes aux concours internes. Comme les années précédentes, les élus CGT refusent de départager des candidats présentant pour la grande majorité un excellent dossier.

La CGT Trésor revendique le remplacement de la liste d'aptitude par un concours professionnel. Celui-ci se distinguerait du concours interne par un contenu plus adapté aux agents actuellement concernés par la liste d'aptitude, dans la mesure où il avantagerait l'expérience professionnelle acquise.

Ce concours devrait, selon la CGT, renforcer les connaissances et la maîtrise des techniques « Trésor » dont disposent déjà les agents. Etant un concours, il offrirait les garanties d'égalité et d'objectivité de traitement des agents, qui font défaut dans le système hyper sélectif de la liste d'aptitude. Mais nous le redisons : quelles que soient les modalités de promotion, nous revendiquons un nécessaire élargissement des possibilités de passage de C en B.

Trop de collègues finissent avec leur carrière bloquée pendant des années au dernier indice de la catégorie C.

N°1	BERTRAND Brigitte	VIGY
N°2	ADMANT Gérard	TG DI
N°3	GRUHN Annick	BOULAY
N°4	REMIOT Yolande	TG CDC
N°5	SERAFINO Dominique	TG CEPL
N°6	MELLARD Nicole	ST AVOLD
N°7	OLSZAK Myriam	CREUTZWALD
N°8	WOITERSKI Françoise	ROMBAS
N°9	STINUS Christophe	TG CFD
N°10	BICKELMANN Claudine	VERNY
N°11	RENAUDIN Anne Marie	TG DEPANNAGE
N°12	SALZMANN Martine	PAIERIE 57
N°13	TORLOTTING Marie José *	SARRALBE *
N°14	BASIN Fabienne	TG RH
N°15	WEIST Viviane	TG COMPTABILITE
N°16	MORAINVILLE Annie	METZ ESPLANADE
N°17	DONO Martine	TG PENSIONS

Cette liste sera soumise à la validation de la C.A.P. centrale qui se réunira le 10 octobre prochain

* suite à sa nomination, la mobilité de cet agent devrait être « facilitée » par la prochaine fermeture-fusion du poste ...

Syndicat National du Trésor CGT – section MOSELLE

Trésorerie Générale de la Moselle – Case CGT -

1, rue François de Cures BP 41054 57036 METZ CEDEX 01

E-mail : cgt.057@cp.finances.gouv.fr

Tél : 03 87 50 13 50 ou 06 32 07 38 34

<http://www.tresor.cgt.fr/57/> ou sur Magellan